

L'association Santat en quelques mots

Née de la volonté d'élus municipaux en 1993, Santat est une association à but non lucratif, visant à pallier aux besoins médicaux et sociaux non satisfaits d'un territoire initialement circonscrit à l'ancien canton de Lagor.

Aujourd'hui son conseil d'Administration est composé de représentants des différentes municipalités, des professions médicales et paramédicales, des représentants d'utilisateurs, et de personnes qualifiées.

L'association gère notamment le fonctionnement de 2 établissements de santé distincts :

- *Depuis 1998* : le Service de Soins infirmiers à Domicile du Bassin de Lacq (SSIAD) qui a pour vocation d'accompagner au mieux les personnes en forte perte d'autonomie en assurant coordination et soins infirmiers. (Budget 630 K€)
- *Depuis juin 2021* : Le Centre de Santé (CDS) du Bassin de Lacq créé principalement afin d'éviter un désert médical qui aurait résulté en 2021/2022 /2023 du départ à la retraite quasi simultané de 4 à 6 médecins libéraux sur le secteur de Lagor, Mourenx et Maslacq.

L'association dont le budget de fonctionnement total avoisine 2 millions d'euros salarie à ce jour plus de 30 salariés constitués majoritairement de médecins, infirmières, aides-soignantes ainsi que de personnel administratif et logistique.

L'essentiel du financement de cette association résulte des produits de l'Assurance Maladie complétés de la participation éventuelle des patients du CDS (ticket modérateur) et de subventions municipales.

Zoom sur le Centre de Santé du Bassin de Lacq

En quelque sorte, le Centre de Santé n'est ni plus ni moins qu'un cabinet médical où le personnel à défaut d'exercer en libéral est salarié de l'association Santat. Petite différence notable toutefois pour le patient (*sur le plan administratif uniquement*), le médecin traitant officiel n'est plus un médecin en particulier mais bien le Centre de Santé. Que l'on se rassure, le service offre toujours la possibilité d'être suivi prioritairement par un médecin référent pour les situations qui exigeraient un accompagnement particulier et/ou au long cours, urgences et consultations non programmées étant assurée indifféremment par l'un des membres de l'équipe médicale.

Les 7 médecins du CDS (cf. Liste ci-après) exercent sur 2 sites distincts :

- A Mourenx : au Centre Bernard Duquesnoy (à côté des locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- A Lagor : à la Maison Médicale (au Rez de Jardin de la Pharmacie Couleru)

Les consultations ne s'effectuent que sur rendez-vous, des créneaux horaires étant toutefois réservés aux consultations non programmées. La prise de rendez-vous peut s'effectuer :

- Par téléphone au **05 59 11 63 88** (numéro unique)
- Par courriel : [cgsbassinlacq@santat.fr](mailto:cdsbassinlacq@santat.fr)
- Directement auprès de l'une des 4 secrétaires médicales sur l'un ou l'autre des 2 sites durant leurs temps de présence.

A compter de février 2022, un service de prise de rendez-vous en ligne (**Maia**) sera accessible directement sur internet ou par le biais du site de Santat (à compter de juin 2022).

Outre l'offre de médecine générale, le CDS envisage d'offrir à moyen terme des consultations spécialisées (gynécologie, pédiatrie, addictologie, notamment) et d'œuvrer dans le cadre de la prévention sanitaire. Affaire à suivre !

Si vous n'avez plus de médecin traitant ou si vous désirez en changer pour des raisons de rapprochement géographique notamment, le Centre de Santé est ouvert à tous.

Les médecins généralistes du centre :

- Dr Mathilde BLAISET
- Dr Hélène CAUHAPE
- Dr Anaïs CHABALGOITY
- Dr Christine DELALABDE
- Dr Bertrand ESOAIN
- Dr Céline HOCHEUX
- Dr Lucie PARIS

Zoom sur le Service de Soins infirmiers à domicile du Bassin de Lacq

Avec 48 places à destination des personnes en perte d'autonomie, le SSIAD dont le siège se situe à Lacq a permis depuis sa création à plus de 700 personnes du territoire de pouvoir continuer à vivre à domicile et ce, malgré le handicap et/ou la maladie. Travaillant en partenariat avec les aides à domicile et les infirmiers libéraux, les aides-soignantes du SSIAD assurent des soins quotidiens et un accompagnement le plus personnalisé possible des patients. Les infirmières coordonnatrices du service s'attachent à épauler les familles confrontées à la complexité des situations et des dispositifs d'aide et veillent à la cohérence des actions des différents intervenants au chevet du patient.

La prestation du SSIAD sur prescription médicale est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie et l'intervention du SSIAD ne s'oppose en rien à la continuité des autres acteurs médicaux sociaux du domicile.

Le territoire sur lequel est autorisé à intervenir le SSIAD est défini par décret par l'ARS et se compose des communes suivantes :

- Abidos
- Bézingrand
- Castetner
- Lacq/Audéjos
- Lagor
- Loubieng
- Maslacq
- Mont/Gouze/Arance/Lendresse
- Mourenx
- Noguères
- Os-Marsillon
- Sarpourenx
- Sauvelade
- Vielleségure

Pour joindre le SSIAD :

- Par téléphone : **05 59 71 72 84**
- Par courriel : ssiadbassinlacq@santat.fr

Confronté à une forte demande, le SSIAD peine à desservir l'intégralité de son territoire et une liste d'attente est en place pour l'accès au service. Il est conseillé aux familles d'anticiper au mieux les situations de perte d'autonomie et de contacter le plus tôt possible nos services pour signaler un besoin. En 2022, des négociations seront menées avec l'ARS afin d'obtenir des places supplémentaires et permettre une meilleure desserte territoriale.

Pour s'y rendre...

Adresse CDS site principal :

- **Centre de Santé du bassin de Lacq**
- Centre Bernard Duquesnoy
- Boulevard de la République
- 64150 Mourenx
- Nb : le site principal sera transféré en cours d'année au nouveau Pôle de Santé Simone Veil à Mourenx

Adresse CDS antenne de Lagor

- **Centre de Santé du Bassin de Lacq**
- Maison médicale
- 55 Rue principale
- 64150 Lagor

Adresse SSIAD :

- **SSIAD du bassin de Lacq**
- 36 RD 817
- 64170 LACQ